

INTERVIEW

ÉRIC WOERTH

MINISTRE DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

« Nos mesures fiscales ne sont pas un coût mais un investissement »

Il ne veut pas être seulement le ministre des économies : cinq jours après avoir été nommé ministre du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique, Eric Woerth assume l'idée de marquer une pause dans la baisse des déficits, au nom de la relance par la politique fiscale. Détaxation des heures supplémentaires, crédit d'impôt sur les intérêts des emprunts immobiliers pour les résidences principales acquises depuis le 6 mai, défiscalisation de la quasi-totalité des successions et des donations : dans sa première interview donnée à la presse écrite, Eric Woerth explique que le choc fiscal voulu par l'exécutif est « une bonne nouvelle pour l'économie ». Il juge possible de maintenir un déficit budgétaire 2007 de moins de 40 milliards d'euros. Le ministre confirme la prévision de déficit de la Sécurité sociale à 8 milliards d'euros, car les surplus de recettes compensent le dérapage des dépenses. En revanche, il adresse un message de fermeté aux collectivités territoriales. Le ministre, qui est aussi celui des fonctionnaires, annonce qu'il va ouvrir un round de discussions avec les fédérations de la fonction publique sur le pouvoir d'achat, les missions des agents et le dialogue social.

Le président de la République et le Premier ministre ont scindé Bercy en deux. Quel est exactement votre périmètre d'intervention ?

Avec moins de ministres, il y a forcément plus de responsabilités partagées qu'avant. Je suis à la tête d'un ministère à composante technique, puisque je suis chargé de gérer les finances publiques. J'ai la tutelle des directions du budget, des impôts, de la comptabilité publique, des Douanes et de la Sécurité sociale. Concernant la législation fiscale, la question n'est pas tranchée. Mais mon ministère est d'abord politique, car il



J'ai la ferme intention de construire le budget 2008 sur une norme de stabilisation des dépenses.

s'agit, en alliant budget, réforme de l'Etat et fonction publique, de mettre réellement en œuvre les changements dans les administrations.

Qui présentera les réformes fiscales annoncées pour cet été par François Fillon ?

On peut imaginer une répartition des tâches : Jean-Louis Borloo étant responsable de la stratégie économique, il traitera de la défiscalisation des heures supplémentaires. A l'inverse, la baisse des droits de succession et la déductibilité des intérêts d'emprunt sont des sujets que j'ai vocation à présenter. D'une manière générale, nous serons amenés à travailler

Eric Woerth

Né le 29 janvier 1956 à Creil (Oise). Diplômé de Sciences-po Paris et d'HEC.

- 2007** : conseiller budgétaire du candidat Nicolas Sarkozy.
- 2005** : réélu député.
- 2004** : secrétaire d'Etat à la Réforme de l'Etat.
- 2002** : trésorier national de l'UMP, réélu député, président du club la Boussole.
- 2001** : réélu maire.
- 1997** : directeur associé chez Arthur Andersen.
- 1995** : conseiller parlementaire au cabinet d'Alain Juppé à Matignon, élu député, maire de Chantilly et président de la communauté de communes de l'aire cantilienne.
- 1993** : directeur administratif et financier du RPR, secrétaire général de l'Association nationale pour la démocratie locale.
- 1992** : vice-président du Conseil régional de Picardie.
- 1990** : ingénieur conseil, directeur puis associé chez Bossard Consultants.
- 1986** : conseiller régional de Picardie.
- 1982** : audit à la direction financière de Pechiney.
- 1981** : conseil juridique et fiscal chez Arthur Andersen International.

ensemble, il n'y a pas de cloisons étanches entre nous.

Quelle forme prendra le « paquet fiscal » et quel est le calendrier ?

Ce sera une loi prioritaire qui impulsera une dynamique économique. Nous verrons si elle sera présentée en Conseil des ministres avant ou après les législatives.

Quelle sera la date d'entrée en vigueur du bouclier fiscal à 50 % des revenus ?

Il s'appliquera dès le 1^{er} janvier 2008 pour les impôts payés en 2007 au titre des revenus 2006. La question de l'intégration de la CSG et de la CRDS dans le calcul des 50 % est ouverte. Je pense qu'il faut agir vite, mais sa mise en œuvre se fera peut-être par étapes. L'important est qu'elle soit utilisable. Cela ne sert à rien de faire un bouclier s'il devient une course d'obstacles administratifs. Aussi, je propose que chacun puisse s'appliquer, sans contrôle a priori, la ristourne induite par le bouclier, s'il estime en bénéficier. Nicolas Sarkozy a fait sa campagne sur le thème de la clarté, je suis favorable à une mesure la plus simple possible.

Comment envisagez-vous la réforme de l'ISF ?

Comme prévu, nous rendrons possible, dans la limite de 50.000 euros, la conversion de la cotisation d'ISF en investissement au capital des PME, des fondations et même des universités, lorsque celles-ci auront un statut autonome. La mesure prendra effet avec l'ISF payé en 2008, sur le patrimoine constaté au 31 décembre 2007.

Et sur les droits de succession ?

Nous maintenons l'objectif d'exonérer 95 % des successions. Et nous allons aussi mettre le paquet sur les donations, afin d'inciter à la transmission des patrimoines. Par ailleurs, nous souhaitons que, en la matière, le PACS soit traité à égalité avec le mariage.

Jusqu'où ira le soutien fiscal à l'accession à la propriété ?

Je souhaite un dispositif large, pour inciter les Français à devenir



propriétaires de leur logement. Les intérêts des emprunts immobiliers pourront être déduits des revenus, à hauteur de 20 %, ce qui correspond au taux d'imposition moyen des ménages. Il s'agira d'un crédit d'impôt limité dans le temps, qui aboutira à des réductions d'impôt significatives. Elle sera applicable aux résidences principales, dont l'acte authentique de vente a été signé après le 6 mai 2007, jour de l'élection du président de la République. Cela signifie que la réforme touchera de nombreuses promesses de vente signées avant cette date.

Globalement, quelle sera l'ampleur du « choc fiscal » promis par le Premier ministre ?

Il sera de plusieurs milliards d'euros. Mais un certain nombre de mesures n'auront pas ou peu d'impact financier sur 2007. Par exemple, les exonérations de charges sociales sur les heures supplémentaires ne pourront entrer en vigueur avant la fin du troisième trimestre, donc elles ne joueront que sur une partie de l'année 2007. Le crédit d'impôt immobilier ne s'appliquera pas non plus sur l'année complète. Pour les droits de succession, cela reste à déterminer.

Allez-vous devoir dégrader le déficit public ?

Je pense que nous pouvons tenir en 2007 le niveau de 2006, c'est-à-dire 2,5 % du PIB, niveau qui stabilise la dette. Je n'ai pas d'éléments qui me font craindre une dégradation du déficit, d'autant que de bonnes rentrées fiscales semblent se maintenir.

C'est une pause dans la baisse des déficits. Il était prévu de revenir à 2,4 % fin 2007...

Il ne nous est pas interdit d'être plus ambitieux, si la croissance est au rendez-vous. Mais on peut s'autoriser une pause dans la

baisse des déficits, et se maintenir au niveau de 2006 si c'est le prix à payer pour un véritable choc de relance fiscale. Nous devons considérer les mesures fiscales que nous allons prendre non pas comme un coût, mais comme un investissement. Ce choc fiscal, c'est une bonne nouvelle pour l'économie. Si on peut chercher le point de croissance qui nous manque, il ne faut pas s'en priver. Sur les finances publiques, je souhaite que nous soyons jugés en 2012. Nous avons cinq ans pour faire ce que Nicolas Sarkozy a demandé, en particulier baisser le taux des prélèvements obligatoires et réduire la dette publique.

Le budget 2007 a été voté en déficit de 42 milliards d'euros. Pensez-vous faire mieux ?

Je souhaite que nous restions au-dessous de 40 milliards d'euros et que nous nous donnions les moyens de mieux faire.



Nous permettrons aussi aux fonctionnaires qui veulent travailler plus pour gagner plus de le faire.

Et au chapitre des économies ?

D'abord, je pars avec la ferme intention de construire le budget 2008 sur une norme de stabilisation des dépenses, ce que l'on appelle le « zéro volume ». Ce sera bien clair dans les lettres plafonds, qui seront adressées aux ministres début juillet. Ensuite, nous allons engager très rapidement, dès cet été, une revue générale des programmes, c'est-à-dire une révision de toutes les politiques publiques. Nous nous appuierons sur les audits de modernisation de l'Etat lancés par mon prédécesseur. Mais la revue des programmes est à la fois plus globale et plus opérationnelle. Elle se fera sur la base d'un objectif d'économies et de gains de productivité dans la dépense publique.

Redoutez-vous le jugement de la Cour des comptes qui doit dire, mardi, si elle certifie, ou non, les comptes de l'Etat ?

Pour la première année de certification, et compte tenu de la difficulté de l'exercice, il serait compréhensible que la Cour des comptes émette des réserves, mais cela ne serait pas déshonorant. L'Etat a réalisé des efforts importants dans la tenue de sa comptabilité. C'est pour cette raison que je suis confiant sur le fait que les comptes seront certifiés.

Etes-vous inquiet de l'évolution des comptes sociaux ?

Nous sommes vigilants, notamment sur les dépenses d'assurance-maladie, qui sont dynamiques, mais les recettes sont aussi plus élevées que prévu. Nous maintenons donc, à ce stade, la prévision de déficit du régime général de la Sécurité sociale à 8 milliards d'euros en 2007, et cela sans mesure nouvelle. Pour autant, ce surcroît de recettes ne nous exonère pas d'agir pour éviter le dérapage des dépenses, comme cela a pu être le cas par le passé.

Le comité d'alerte devrait très vite vous demander des mesures de redressement...

J'attends sereinement son avis. Le déclenchement de la procédure d'alerte ne sera pas un drame. Il appartiendra d'abord à l'assurance-maladie de proposer des mesures, afin que l'objectif de dépenses pour 2007 soit respecté ou, à tout le moins, que l'on revienne sous le seuil d'alerte. Il n'y aura pas forcément de loi de financement de la Sécurité sociale rectificative en juillet. On peut faire beaucoup d'économies via des mesures réglementaires et il n'est pas question de relever l'objectif des dépenses ou de dégrader les comptes.

Qui aura la charge de préparer la loi de financement de la Sécurité sociale ?

Je présenterai le PLFSS 2008 en coordination avec Roselyne Bachelot et Xavier Bertrand.

Vous avez commencé à recevoir les fédérations de fonctionnaires.

Manifestement, le non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux a du mal à passer...

Le sujet ne leur plaît pas. Mais Nicolas Sarkozy a clairement annoncé que c'était son objectif, ce que j'ai rappelé aux fédérations de fonctionnaires. Je souhaite que ce soit un des critères de construction du budget de 2008. Mais il n'est pas question d'avoir une vision purement comptable de cette



Les dépenses d'assurance-maladie sont dynamiques, mais les recettes sont plus élevées que prévu.

règle. Elle ne s'appliquera pas de manière uniforme. Les agents de l'Etat, ce ne sont pas des lignes de crédit.

Ces dernières années, c'est surtout la fonction publique territoriale qui a alimenté la croissance des effectifs. Comment comptez-vous faire pour casser cette spirale ?

L'indépendance des collectivités locales n'exclut pas le dialogue. Il faut utiliser tous les moyens, notamment financiers, dont nous disposons pour les convaincre de la nécessité de participer à la maîtrise des dépenses publiques.

Allez-vous ouvrir une négociation salariale pour 2007 ?

Il faut arrêter de se focaliser sur la valeur du point de la fonction publique. Le gouvernement et les syndicats ont beau être de bonne foi, c'est une discussion stérile. La vraie question est celle du pouvoir d'achat des fonctionnaires. Ce sera un des trois sujets d'un round de discussions que je compte ouvrir avec les syndicats de fonctionnaires. Les deux autres seront les valeurs de la fonction publique, c'est-à-dire ce que doivent être les missions du service public au début du XXI^e siècle, et la rénovation du dialogue social.

En matière salariale, les marges de manœuvre dégagées par les baisses d'effectif en 2008 ne représentent qu'une augmentation générale de 0,5 %, c'est peu...

Nicolas Sarkozy a promis que la moitié des économies dégagées par les baisses d'effectifs serait redistribuée aux fonctionnaires. Nous le ferons et le montant dégagé sera de plus en plus important. Nous permettrons aussi aux fonctionnaires qui veulent travailler plus pour gagner plus de le faire. On verra comment, mais, à titre personnel, je souhaite que la fonction publique soit concernée par la réforme des heures supplémentaires.

PROPOS RECUEILLIS PAR
LÉILA DE COMARMOND,
GUILLAUME DELACROIX,
ÉTIENNE LEFEBVRE
ET JEAN-FRANÇOIS PÉCRESSE